

# La scolarité des enfants et jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Saint-Denis

## Synthèse de l'étude

Depuis plusieurs années, les travaux de recherche français et internationaux mettent en évidence le taux de réussite scolaire particulièrement faible des enfants ayant un parcours de placement en protection de l'enfance. Au sein de l'Aide sociale à l'enfance de la Seine-Saint-Denis, différentes réflexions et actions ont été menées pour mieux accompagner la scolarité des enfants confiés mais certaines difficultés persistent. Aussi, cette étude réalisée en 2022 par l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) visait à mieux appréhender la situation scolaire des enfants et jeunes confiés (au regard de la population générale), ainsi qu'à réaliser une analyse fine sur deux thématiques (la déscolarisation et l'accompagnement des choix d'orientation), afin d'identifier des préconisations permettant de mieux accompagner la scolarité des enfants et jeunes pris en charge.

Pour mener ce travail, plusieurs méthodes de recherche ont été mobilisées :

- ❖ Une analyse des données statistiques sur la scolarité des enfants et jeunes confiés, portant sur l'année scolaire 2020-2021
- ❖ Une analyse qualitative d'un panel de 100 dossiers d'enfants ou de jeunes déscolarisés
- ❖ Des entretiens individuels avec 12 enfants et jeunes
- ❖ Des entretiens collectifs avec des professionnels des lieux d'accueil et de l'ASE

### Plusieurs indicateurs soulignant les difficultés scolaires importantes rencontrées par les enfants et jeunes confiés

Un taux de scolarisation global légèrement inférieur aux moyennes de la population générale et un écart qui se creuse à partir de 15 ans

- ✚ Le taux de scolarisation global des enfants confiés en Seine-Saint-Denis n'est que légèrement inférieur à celui des enfants de la population générale du département (87% contre 90%)
- ✚ Néanmoins, une analyse par tranches d'âge révèle des variations importantes : si la scolarisation des enfants confiés est équivalente ou supérieure aux moyennes départementales pour les enfants de 3 à 14 ans, l'écart se creuse à partir de 15 ans. Ainsi, la part d'enfants déscolarisés parmi ceux accueillis à l'ASE de la Seine-Saint-Denis est 3 à 4 fois plus importante qu'en population générale entre 15 et 17 ans et 1,5 à 2 fois plus importante entre 18 et 21 ans

Une part importante d'enfants en retard scolaire et orientés en classe spécialisée

- ✚ Le taux de retard scolaire en 6<sup>ème</sup> parmi les enfants confiés en Seine-Saint-Denis est 4 fois supérieur au taux départemental : 40% des enfants confiés sont en retard, dont 10% de 2 ans ou plus
- ✚ Ces enfants sont également plus souvent orientés en classes spécialisées : 9% des collégiens confiés sont scolarisés en SEGPA contre 3% des collégiens de la Seine-Saint-Denis

### Divers parcours menant à la déscolarisation de certains enfants

Des enfants issus de familles précaires, pris en charge en urgence suite à des violences

- ✚ Les enfants et jeunes déscolarisés sont majoritairement issus de familles monoparentales (39 enfants sur 59) et sans activité ou exerçant des emplois peu qualifiés

- ✚ Ils sont souvent été pris en charge en urgence, la première mesure recensée étant une ordonnance de placement provisoire (pour 35 enfants sur 59), en raison de l'incapacité des parents de répondre à leurs besoins (pour 34 enfants) et/ou de violences physiques (pour 31 enfants), psychiques (16 enfants) ou sexuelles (8 enfants). 8 enfants ont également été co-victimes de violences conjugales

### Des difficultés scolaires qui précèdent généralement le placement et qui perdurent, voire s'aggravent ensuite

- ✚ La majorité des enfants en âge d'être scolarisés (39 sur 52) le sont lors de leur prise en charge
- ✚ Si les difficultés scolaires des enfants sont peu mentionnées parmi les motifs de leur prise en charge, elles précèdent souvent (pour 41 enfants sur 59) le placement
- ✚ Ces difficultés scolaires se maintiennent, voire s'aggravent (ou sont mieux repérées) durant la prise en charge. Elles sont principalement liées à de l'absentéisme (pour 34 enfants sur 59), des difficultés d'apprentissage (pour 31 enfants) ou de comportement (pour 26 enfants)
- ✚ Une partie des enfants connaissent également plusieurs changements d'établissement scolaire durant leur prise en charge, liée à des changements de lieu de vie, à des exclusions ou des orientations vers un établissement ou une classe spécialisée

### Une déscolarisation souvent issue d'un décrochage à l'adolescence, qui intervient plutôt en début de prise en charge et s'inscrit ensuite dans la durée

- ✚ La déscolarisation des enfants confiés fait principalement suite à de l'absentéisme (pour 35 enfants) ou dans d'autres cas à des fugues, des exclusions ou un manque de solution adaptée
- ✚ Cette déscolarisation intervient majoritairement entre 11 et 14 ans (pour 14 enfants), au moment de l'entrée au collège qui révèle les lacunes accumulées et les problématiques de comportement, ou entre 15 et 17 ans (pour 29 enfants), à la période charnière de la fin du collège
- ✚ Pour au moins 21 jeunes, il ne s'agit pas de la première période de déscolarisation
- ✚ Cette déscolarisation intervient souvent en début de prise en charge, en raison d'un rejet du placement, durant une période de stabilisation de l'enfant suite à un évènement traumatisant ou dans l'attente d'une affectation (mais dans ce cas pour une durée plus courte)
- ✚ Pour quelques enfants, elle a lieu plus tard, suite à un évènement particulier, souvent à l'entrée dans l'adolescence pour des enfants pris en charge très jeunes
- ✚ La déscolarisation dure depuis trois ans ou plus pour près de la moitié des enfants et jeunes et au moment de l'analyse de leur dossier 46 jeunes (sur 58 renseignés) étaient toujours déscolarisés, dont au moins 31 pour lesquels un souhait de reprise de la scolarité était mentionné dans les écrits

### Des enfants qui ont changé de nombreuses fois de lieu de placement et qui cumulent différentes difficultés hors scolarité

- ✚ La part d'enfants et de jeunes NEET est plus importante parmi ceux ayant régulièrement changé de lieu d'accueil. Par ailleurs, elle est faible en accueil familial mais élevée dans les établissements pour les enfants en très grande difficultés, dans les foyers de jeunes travailleurs et services de semi-autonomie. Cela peut être lié à un effet de l'âge et du parcours sur le choix du mode d'accueil ou à un effet du mode d'accueil en tant que tel dans le suivi de la scolarité
- ✚ Au-delà des difficultés scolaires, les enfants et jeunes déscolarisés cumulent différentes problématiques, avant ou durant leur accompagnement, dont principalement des mise en danger de soi (pour 42 enfants et jeunes), des problématiques de santé physique ou psychique pour 28 enfants (dont 15 bénéficiant d'une notification MDPH), des actes de violences envers les autres (23 enfants), le fait d'être victimes d'une agression physique ou sexuelle dénoncée durant la prise en charge (19 enfants) ou encore des poursuites pour faits de délinquance (12 enfants)

## Des jeunes MNA davantage déscolarisés mais pour des périodes plus courtes

- Le pourcentage de jeunes NEET (ni scolarisés ni en emploi ni en formation) est particulièrement élevé parmi les MNA (il atteint 14% contre 5% parmi les jeunes non MNA)
- Les parcours de déscolarisation des MNA sont spécifiques : l'objectif de scolarité fait parfois partie de leur motif de migration, les difficultés rencontrées hors de la scolarité sont différentes et leur re-scolarisation intervient plus rapidement et durablement

## Quatre parcours types de déscolarisation

La déscolarisation comme...	...crise	...continuité	...émancipation	...suite à une migration
Nombre dans l'échantillon	21	24	14	37
Genre majoritaire	Filles (16)	Garçons (16)	Les deux (8 filles)	Garçons (37)
Motif principal de la prise en charge	Maltraitance	Conditions d'éducation compromises	Conditions d'éducation compromises et mises en danger	Absence de famille sur le territoire français
Âge à la prise en charge	Entre 3 et 7 ans	Entre 5 et 13 ans	Entre 13 et 17 ans	Entre 15 et 17 ans
Durée de la prise en charge	Longue, jusqu'à 18-21 ans	Longue, jusqu'à 18-21 ans	Courte, suite à une main levée	Courte car prise en charge tardive
Rapport à la prise en charge	Acceptée, long vécu	Acceptée	Refusée, nombreuses fugues	Acceptée, jeunes en demande
Difficultés scolaires à la prise en charge	Aucune	Apprentissage et comportement	Absentéisme	Apprentissage
Origine de la déscolarisation	Evènement(s) extérieur(s)	Difficultés d'accès à une solution adaptée	Rejet de la prise en charge, sentiment d'autonomie	Parcours migratoire puis attente de l'affectation
Durée entre la prise en charge et la déscolarisation	Plusieurs années (6 à 10 ans)	Entre quelques mois et plusieurs années	Dès le début de la prise en charge	Antérieure à la prise en charge

## Des professionnels qui rencontrent plusieurs difficultés dans l'accompagnement de la scolarité des enfants et jeunes confiés

### Une diversité de modalités d'accompagnement mobilisées

- Les échanges entre les lieux d'accueil, l'ASE et les établissements scolaires sont mentionnés dans 21 dossiers (sur 100), qu'il s'agisse de transmettre des informations sur les difficultés d'un jeune, de lui proposer un accompagnement scolaire spécifique, de réfléchir à sa réinscription ou à son affectation, de faire le bilan d'une exclusion, de rencontrer conjointement les parents...
- Les professionnels mobilisent une diversité d'accompagnements pour prévenir le décrochage ou re-scolariser les enfants et jeunes : soutien scolaire, suivi par le CIO ou la mission locale, classe

relais, orientation en classe ou établissement spécialisé, ateliers de remobilisation scolaire, aménagement de l'emploi du temps, stages ou immersions dans le monde professionnel, école de la seconde chance, dispositif d'insertion ou de lutte contre le décrochage...

- ✚ Aussi, au moins une tentative de re-scolarisation ou de réinsertion est mentionnée pour la majorité des jeunes (43 sur 59), mais elle échoue généralement en raison d'un manque d'investissement de la part du jeune ou d'une orientation vers une filière ou classe qu'il n'a pas choisie
- ✚ D'autres accompagnements sont par ailleurs mis en place : suivi psychologique ou psychiatrique, séjours de rupture, activités extrascolaires, thérapie familiale, prise en charge des addictions...

### Plusieurs obstacles identifiés

- ✚ Une méconnaissance des fonctionnements et interlocuteurs entre professionnels des établissements scolaires et de la protection de l'enfance et des échanges compliqués par la question du secret professionnel
- ✚ Un manque d'informations sur le parcours et les difficultés scolaires de l'enfant (avant et durant la prise en charge). Cela s'illustre notamment par la part importante de dossiers analysés qui ne comportent aucun document d'établissements scolaires (à l'exception des dossiers des MNA)
- ✚ Une implication des parents dans la scolarité très variable et des questionnements des professionnels sur l'information et la place des parents (accès à l'ENT, réception des bulletins, des situations d'absences ou de retard...)
- ✚ Un temps nécessaire pour certaines jeunes pour accepter le placement et se remettre de ce qu'ils ont vécu avant une re-scolarisation qui peut entraîner une perte du rythme d'élève
- ✚ Un sentiment de stigmatisation des enfants placés (par les équipes des établissements, les parents d'élèves, les autres élèves...) mais aussi de manque de prise en compte de leur situation particulière (difficultés de concentration, gestion des crises, rendez-vous sur le temps scolaire...)
- ✚ Un éloignement géographique parfois important entre le lieu d'accueil et l'établissement
- ✚ Des démarches d'inscription et d'affectation (suite à une exclusion ou à un éloignement de l'établissement scolaire précédent) jugées complexes et parfois longues

## **Des jeunes orientés vers les filières courtes, un rôle clé des professionnels pour accompagner leur choix d'orientation**

- ✚ Les jeunes confiés sont 2,3 fois plus inscrits en filière professionnelle que la population générale
- ✚ Cet effet est surtout le fait des garçons, pour qui le taux d'inscription en filière professionnelle atteint 79% (contre 44% pour les filles). Il est moins marqué mais toujours observable pour les jeunes hors MNA, avec 66% de garçons en filière professionnelle contre 44% de filles
- ✚ La majorité des jeunes confiés sont informés sur leur orientation au collège ou lycée (par leur professeur principal, lors d'un rendez-vous avec un psychologue de l'Education nationale...)
- ✚ Les besoins et l'accompagnement en matière d'orientation sont très variables selon les jeunes et leurs référents mais le soutien des professionnels de protection de l'enfance (assistant familial, inspecteur, éducateur référent...) joue un rôle clef dans la poursuite (ou non) et le choix des études. Cependant, ces professionnels méconnaissent parfois les différents types d'études et de formation
- ✚ A l'inverse les jeunes décrivent une influence limitée de leurs proches dans ce domaine
- ✚ Majoritairement, les jeunes ont le sentiment d'avoir pu choisir leur orientation mais quelques jeunes jugent l'avoir subie. De manière générale, les jeunes anticipent la sortie de l'ASE dans leurs choix (en menant des études en alternance, en trouvant un job étudiant...) mais sont parfois inquiets pour leur avenir et souffrent d'un manque de réseau, voire de discrimination à l'embauche

# Plusieurs préconisations pour mieux accompagner la scolarité et l'orientation des enfants et jeunes pris en charge par l'ASE

## AXE 1 : Améliorer la communication entre les professionnels et avec les familles

- ✚ Renforcer les rencontres collectives, les formations partagées et les synthèses sur les situations individuelles entre les équipes de l'ASE, des lieux d'accueil et des établissements scolaires
- ✚ Se transmettre mutuellement davantage d'informations sur la scolarité des enfants et sur leur situation et clarifier auprès de l'ensemble des professionnels le rôle et la place de chacun et les modalités de transmission des informations sur les enfants entre professionnels
- ✚ Travailler la question de l'information et de la place des parents dans le cadre de la scolarité des enfants pris en charge et adapter les outils de en prenant en compte les différentes situations

## AXE 2 : Prévenir la déscolarisation en intervenant en amont

- ✚ Renforcer le soutien scolaire dans les lieux d'accueil en développant la formation des professionnels, en s'appuyant sur les partenaires locaux et/ou sur des référents dédiés
- ✚ Généraliser le mentorat
- ✚ Développer la place de la scolarité dans le projet pour l'enfant et dans les écrits, améliorer le repérage des difficultés scolaires en amont et l'encodage des données de scolarité
- ✚ Développer la formation des professionnels à l'accompagnement des adolescents en rupture pour éviter que celles-ci n'entraînent une interruption de la scolarité
- ✚ Améliorer le repérage des enfants confiés en décrochage scolaire et s'appuyer davantage sur les dispositifs existants en formalisant des partenariats
- ✚ Développer l'accès aux accueils de jours scolaires pour les enfants en accueil d'urgence

## AXE 3 : Favoriser une re-scolarisation rapide et durable

- ✚ Développer les formats de remobilisation scolaire à travers le sport, la culture etc. et renforcer l'information des professionnels sur ces ressources
- ✚ Renforcer l'accompagnement des jeunes NEET
- ✚ Faciliter les affectations et inscriptions via la mobilisation des assistants sociaux de service scolaire et des PsyEN
- ✚ Favoriser l'accès des enfants en situation de handicap et/ou souffrant de troubles du comportement à une offre de scolarité adaptée, notamment en renforçant l'information des professionnels sur les leviers existants

## AXE 4 : Accompagner les jeunes vers des choix d'orientation qui correspondent à leurs envies et possibilités

- ✚ Renforcer la formation des professionnels de la protection de l'enfance sur les différents types d'orientation et les lieux et professionnels ressources dans ce domaine, et les sensibiliser davantage aux possibilités de poursuite d'études des jeunes pris en charge en diversifiant les modes d'information
- ✚ Développer les partenariats avec des entreprises pour faciliter l'accès des jeunes de l'ASE aux stages, apprentissages et emplois
- ✚ Valoriser les parcours de réussite, développer les témoignages de jeunes sur leurs parcours
- ✚ Faciliter la poursuite d'études longues pour les jeunes confiés
- ✚ Mobiliser davantage les internats scolaires (pré et post-baccalauréat) pour les jeunes confiés, en identifiant des relais durant leurs fermetures le week-end et pendant les vacances scolaires